

CONSEIL MUNICIPAL
01 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un le premier mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de ST DIDIER DE LA TOUR, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Foyer Rural de la commune, sous la présidence de Monsieur GUERIN Philippe, Maire.

Présents : Messieurs : GUERIN Philippe, ROUSSET Pierre, CECILLON Gilles, TROMPIER Jacques, EVIEUX Sébastien, MONIN Lionel, BOIZOT Xavier-Dominique, RONDEPIERRE Thierry, Mesdames : BOISSIER Catherine, BELHADI Sylvie, MAGAUD Joëlle, GUILLAUD Marie-Thérèse, BARRAL Christel, GALLIEN Claire, TREDAN Sophie.

Absents Excusés : VAQUERO Marielle, GRANAT Marie-André, GLEIZES Thomas, MARTIN Benjamin.

Pouvoir : GRANAT Marie-André donne pouvoir à BELHADI Sylvie, GLEIZES Thomas donne pouvoir à ROUSSET Pierre

Secrétaire de séance : TROMPIER Jacques

N° 2021_03_10

Réf Actes : 9.2

DEMANDE DE SUBVENTIONS
Projet : MAISON COMMUNALE MULTISERVICES

Monsieur le Maire présente le projet de réalisation d'une maison communale multiservices. Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

OPTE

Pour la réalisation

ARRETE

Les modalités de financement comme suit :

FINANCEMENT	MONTANT HT SUBVENTIONNABLE	TAUX	MONTANT HT
DETR	341 300 €	20%	68 260,00
REGION : Contrat Ambition Région	398 920 €	45,00%	179 514,00
DEPARTEMENT :	259 298 €	22,50%	58 342,00
TOTAL HT des subventions			306 116,00
AUTOFINANCEMENT (montant global du projet : 398 920,00€)		23,25%	92 804,00

AUTORISE

Monsieur le Maire à remplir et signer l'ensemble des dossiers de demande de subvention

DIT

Que les sommes relatives à ce projet seront inscrites au budget communal 2021

N° 2021_03_11

Réf Actes : 9.2

DEMANDE DE SUBVENTION REGIONALE
Projet : REFECTION DE LA TOITURE DE L'EPICERIE

Monsieur le Maire présente le projet de réfection de la toiture de l'épicerie
Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

OPTE

Pour la réalisation

ARRETE

Les modalités de financement comme suit :

FINANCEMENT	MONTANT HT DE LA SUBVENTION	TAUX
Région : Aménager un dernier commerce en milieu rural	10 320.99 €	40%
Autofinancement	15 481.48 €	60%
TOTAL HT	25 802.47 €	100%

AUTORISE

Monsieur le Maire à remplir et signer l'ensemble des dossiers de demande de subvention

DIT

Que les sommes relatives à ce projet seront inscrites au budget communal 2021

N° 2021_03_12

Réf Actes : 9.2

DEMANDE DE SUBVENTION REGIONALE
BONUS RELANCE 2020-2021
Projet : Travaux de rénovation des bâtiments communaux

Monsieur le Maire présente le projet de rénovation des bâtiments communaux
Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

OPTE

Pour la réalisation

ARRETE

Les modalités de financement comme suit :

FINANCEMENT	MONTANT HT DE LA SUBVENTION	TAUX
Région : Contrat Ambition Région	15 314.35 €	50%
Autofinancement	15 314.35 €	50%
TOTAL HT	30 628.70 €	100%

AUTORISE

Monsieur le Maire à remplir et signer l'ensemble des dossiers de demande de subvention

DIT

Que les sommes relatives à ce projet seront inscrites au budget communal 2021

N° 2021_03_13

Réf Actes : 9.1

Convention Commune Saint Didier de la Tour / SDIS

Dans le cadre d'un projet d'accueil périscolaire des enfants des sapeurs-pompiers en intervention, le SDIS de l'Isère propose à la commune de signer une convention.

Le conseil municipal, après lecture de cette proposition, à l'unanimité :

AUTORISE

Le maire à signer ladite convention.

N° 2021_03_14

Réf ACTES : 7.5.1

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE :
Fagot-Revurat Timéo

Monsieur le Maire, Philippe Guerin soumet aux conseillers la demande de sponsoring de Monsieur Fagot-Revurat Sébastien. Il explique que son fils Timéo pratique le karting à haut niveau et va participer championnat de France de Karting et ligue Rhône-Alpes 2021. Ce sponsoring permettrait de contribuer au financement de l'association qui porte ce projet. Il ajoute que ce dernier pourrait apposer à son kart le logo de la commune.

Monsieur le maire propose de verser une subvention à caractère unique de 300€.

Le Conseil Municipal, après délibération, par 6 votes pour, 5 votes contre et 6 abstentions :

ACCORDE

Une subvention unique de 300€00.

Rapport des commissions

Scolaire : Rendez-vous le 13/02 avec l'association les petits explorateurs, familles rurales et les VDD pour faire le point sur les modalités de direction du centre de loisirs. RAS pour les écoles (vacances).

Voirie : Tour de la voirie : route des petites Rivoires, chemin des Marais, Demptezieu, Godard, A voir les priorités car beaucoup de chemin seront à refaire.

Bâtiments : luminaires remplacés pendant les vacances de février et volet pendant les vacances d'avril.

Vandalisme sur la clôture côté cabinet médical, la clôture est à réparer.

Voir pour remplacer les 10 décorations lumineuses de Noël. Trois sont HS, à passer en LED avec économies d'énergie.

CCAS : changement du service de portage du repas, très bon retour pour le moment.

Désignation de groupe pour passer voir les personnes âgées et qui le demande.

Aide de la personne qui a subi l'incendie de sa maison.

Questions diverses :

Les VDD souhaitent relancer les boîtes à livres, construite par la Maison Familiale de St André. En lien avec les écoles, le Conseil municipal est d'accord pour relancer le projet mais voir pour le changement de l'emplacement de la boîte (plutôt dans le centre du village vers les feux tricolores). La refonte des chemins de randonnée sera revue via les VDD et relancée en lien avec les communes.

Des affiches seront mises sur le city park pour le port du masque obligatoire, car beaucoup de parents et d'enfants ne le porte pas.

Elections départementales/régionales : 13 et 20 juin.

4 bureaux de vote - Prévoir du monde pour tenir les bureaux tout au long de la journée.

Voir pour commander des urnes et des isolements, ou voir pour la location (Site internet de location : election)

La séance est levée à 23 :00

Prochaine réunion du Conseil Municipal le mardi 06 avril 2021

Le Maire,
Philippe GUERIN